

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'œil avisé de l'apiculteur durant ces premières visites juge vite du moment à agrandir ses colonies et cela avec des bâtisses neuves pour que ses bestioles restent chez elles.

Nous précisons bien que ces résultats ne seront peut-être pas valables pour d'autres régions de notre pays. Votre problème à ce sujet, exposé au « Cours d'élevage de reines de Suisse romande », trouvera, par l'intermédiaire et les conseils de M. Schneider, une solution.

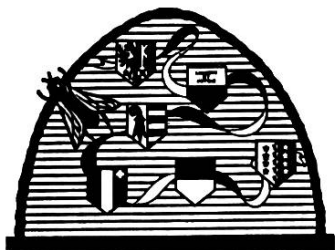
Croyez-nous, cela en vaut la peine, malgré tout le travail que cela produit.

Louis Brandt et Guy Léchenne.

ÉTIQUETTES A MIEL

A l'occasion de son jubilé marquant le 75^e anniversaire de sa fondation, la section des apiculteurs du district de Thoune organise une collecte d'étiquettes à miel.

Les organisateurs seraient reconnaissants aux sections, aux apiculteurs et aux lecteurs de notre journal, de bien vouloir leur faire parvenir 2 à 5 étiquettes de chaque sorte, en usage ou ayant été utilisées primitivement. En échange, ils peuvent, selon désir, obtenir des timbres poste. Les envois sont à adresser à M. Max Lips, président, Hardegg, 3612 Steffisbourg, qui, par anticipation, adresse ses sincères remerciements.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Comptes rendus

Fédération neuchâteloise d'apiculture

Les délégués des six sections que compte la Fédération se sont réunis en assemblée générale, le 3 février 1968, à l'Hôtel Beau-Rivage, à Neuchâtel, à 14 h. 15.

Sous la présidence de M. Muller, président, l'ordre du jour, avec ses dix points, fut rapidement épuisé.

Contrôle des délégations, procès-verbal, ne donnèrent lieu à aucune discussion. Les rapports de gestion, de caisse et de vérification, de même que le budget pour l'année courante, furent également admis, avec remerciements à leurs auteurs. Etat de caisse satisfaisant puisque les comptes bouclent par un boni de Fr. 141.—. La caisse noséma a payé Fr. 120.— pour colonies périées, mais n'a encaissé que Fr. 81.50. La cotisation facultative pour cette caisse reste fixée à 50 centimes par colonie. La cotisation des sections à la Fédération reste également fixée à 50 centimes par membre.

Le rapport de la caisse des maladies fait état de la situation sanitaire du rucher neuchâtelois, situation qui préoccupe les apiculteurs d'une façon générale. Tout sera mis en œuvre pour assainir la situation, et d'intéressants renseignements sont donnés à cet effet par l'inspecteur en chef, M. Gobbo. La prime d'assurance reste fixée à Fr. 1.— par colonie pour 1968. Par suite de la démission du caissier, M. Léchenne, l'assemblée désigne M. Aubry, présenté par la section de La Chaux-de-Fonds, pour le remplacer. Chez les inspecteurs régionaux, MM. B. Jeanneret, de la Sagne, et P. Gerber, de La Chaux-de-Fonds, sont remplacés sur leur demande, par MM. Th. Baillod et L. Gerber, de La Chaux-de-Fonds. Un cours pour inspecteurs régionaux sera donné au printemps par Le Liebfeld.

Le rapport de gestion mentionnait entre autres le travail fructueux effectué par les conseillers apicoles. En 1968 ces cours seront également donnés et M. Th. Baillod remplacera M. H. Matthey, démissionnaire.

La nouvelle loi sur les épizooties, loi fédérale, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1968. Les comités de la Fédération et de la caisse des maladies des abeilles feront une étude approfondie et présenteront leurs observations relatives au règlement d'exécution de la dite loi, qui prévoit de sensibles modifications sur l'état actuel des choses. Il est aussi question de contrats de pollinisation entre arboriculteurs, cultivateurs et apiculteurs.

Cette séance fut suivie de la projection d'un film de M. Hättenschwiler, sur la forêt productrice de miel. Ce film fit l'admiration de chacun par la clarté et la précision des prises de vues, par la vie et les couleurs si fidèlement représentées de ces auxiliaires de l'abeille et de l'apiculteur. Découvrir dans leur habitat, ces êtres minuscules, les filmer au travail ou au repos avec une telle exactitude, dans des circonstances souvent périlleuses, tout cela représente un travail énorme d'heures, de patience et de génie. M. Hättenschwiler peut être assuré que son film a été apprécié, car il est un véritable enseignement pour nos différentes sections. Nous avons regretté l'absence de M. Bourquin, commentateur du film, retenu par la maladie.

G. M.

Société d'apiculture de Marly et environs

C'est à Marly-le-Grand que les apiculteurs de cette région avaient été convoqués pour leur assemblée annuelle le 4 février dernier.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. Macherel, président, souhaite la bienvenue à tous les membres présents qui, malgré le mauvais état des routes n'ont pas hésité à faire le déplacement ; et sans plus attendre passe à l'ordre du jour.

La lecture du protocole ne donnant lieu à aucune remarque, est approuvé à l'unanimité. Il en va de même des comptes qui, malgré le trou provoqué par le jubilé de notre société en 1967, laisse apparaître un petit bénéfice.

Dans son rapport, le président, souligne que l'année écoulée n'a pas donné toutes les satisfactions espérées. La récolte a été en général assez médiocre et n'aura guère encombré le marché. Dans notre région la moyenne n'a été que de 5 kg. par colonie. Malgré cela, le développement de la société se maintient à un bon niveau. L'entente, le bon esprit qui y règne est réjouissant.

Le rapport des inspecteurs de ruchers est dans l'ensemble satisfaisant. On signale : 3 cas de loque européenne — aucun cas de loque américaine — anomalie du couvain, un assez grand nombre — acariose, un cas seulement.

Contrôle du miel : deux échantillons seulement ont été contrôlés et ont donné satisfaction. En l'absence de M. Surchat, président de cette commission qui est hospitalisé et auquel tous les apiculteurs souhaitent un prompt rétablissement, M. Macherel explique pourquoi le contrôle du miel a été si peu fréquenté en 1967. Il espère qu'en 1968, la situation redeviendra normale et que tous les apiculteurs qui vendent du miel le feront contrôler.

Programme d'activité pour 1968 : 10 mars, films — 7 avril, visite de rucher — mai, élevage de reines — juin, visite de la station de fécondation du Moléson en collaboration avec la société de la Gruyère — juillet, réunion de Coppi — août, course annuelle — septembre, visite de rucher.

M. Chassot Georges, président de la Fédération fribourgeoise, a eu l'amabilité de nous rejoindre à notre assemblée annuelle. Nous remarquons avec plaisir qu'il tient à suivre ses différentes sections, à connaître leurs difficultés, leur apporter conseils et encouragements. Il nous oriente sur les divers points à traiter lors de la prochaine assemblée de la Fédération fribourgeoise et de la SAR. Par ailleurs, il nous indique qu'il a pu obtenir à l'intention des conseillers apicoles des diapositifs en provenance du Liebfeld.

Pour terminer, M. Macherel, au nom de tous les membres présents, remercie vivement notre président cantonal de l'intérêt qu'il porte à l'égard de notre société, du travail qu'il accomplit au sein de la Fédération et pour la cause apicole en général. La section de Marly et environs lui témoigne toute sa reconnaissance.

Le secrétaire : H. G.

Convocations

Société de Cossonay et environs

Assemblée annuelle le 10 mars, à 14 heures, au Café communal de Bettens. Au programme : film, etc.

Le comité.

Société d'apiculture de Moudon et environs

L'assemblée générale de printemps sera tenue le dimanche après-midi 24 mars 1968, dès 13 h. 30, à l'Hôtel du Pont à Moudon, selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel. — 2. Lecture et adoption du procès-verbal. — 3. Rapport du caissier. — 4. Rapport des vérificateurs des comptes. — 5. Nomination d'un vérificateur suppléant. — 6. Admissions et démissions. — 7. Rapports des délégués à la cantonale et à la romande. — 8. Contrôle du miel 1968. — 9. Vétérans. — 10. Propositions individuelles. — 11. Film : *Souvenirs d'Amérique*, Congrès apic., présenté et tourné par notre membre M. Henri CRAUSAZ, à qui vont déjà toutes nos félicitations pour cette réussite.

Venez nombreux et même accompagnés pour assister à cette présentation qui débutera vers 15 h. 30 environ et dont vous ne regretterez pas le souvenir.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Séance amicale. Elle aura lieu le samedi 9 mars, à 20 h. 15, au Restaurant de Grancy, Rond-Point 1. Le sujet : Premiers travaux de printemps ; comment préparer les colonies pour la récolte, sous forme de forum, sera introduit par notre collègue Alexis Aviolat, de Grandvaux.

Sucre. La livraison des quantités commandées et payées aura lieu le samedi 9 mars, dès 9 heures, au quai de l'USAR à Renens, gare des marchandises. Les versements sont à effectuer à l'avance au CCP de la section, No 10-6724, au prix de 66 fr. 50 les 100 kilos. Prière de se munir, le samedi matin, de la quittance postale.

Le comité.

Société d'apiculture du district de Conthey

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale pour le 19 mars 1968, à 14 heures, à l'Auberge du Pas-de-Cheville, à Conthey.

Ordre du jour : 1. Lecture du protocole de la dernière assemblée générale.

— 2. Lecture et approbation des comptes 1967. — 3. Rapport présidentiel. — 4. Distribution des diplômes d'honneur. — 5. Causerie par M. A. Richard, insp. cantonal. — 6. Divers. — 7. Conférence.

Le comité.

Section des Alpes

L'assemblée générale ordinaire du printemps aura lieu à Aigle le dimanche 10 mars prochain, dans la grande salle de l'Hôtel de l'Etoile à 14 heures.

Nous vous soumettons l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée ; 2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 3. Admissions, mutations et décès ; 4. Rapport sur délibérations de l'assemblée de la FV ; 5. Réunion des groupes ; 6. Course ; 7. Propositions individuelles et divers.

Comme à l'accoutumée, une fois la séance administrative terminée, nous organiserons une tombola. Comme chacun le sait, celle-ci est alimentée par la générosité de nos membres, nous ne doutons pas que cette année encore de nombreux collègues feront un geste en faveur de cette tombola. MM. Louis Roussy et Paul Niederhauser seront heureux de vous accueillir !

Le comité.

Société d'apiculture du Val-de-Travers

L'assemblée générale de printemps aura lieu le vendredi 3 mai, à 20 heures à l'Hôtel Central à Couvet.

Ordre du jour

1. Verbal de la dernière assemblée ; 2. Mutations ; 3. Rapports statutaires du président, du caissier, des vérificateurs de comptes ; 4. Nomination des vérificateurs pour 1968/1969 ; 5. Budget 1968 ; 6. Programme d'activité ; 7. Divers.

Pour terminer la soirée, il sera projeté un film très intéressant et instructif sur la miellée de forêt.

Le comité.

Société d'apiculture de la Gruyère

L'assemblée générale du printemps est prévue pour le dimanche 24 mars à 14 h. 30, à l'Hôtel du Cheval-Blanc à Bulle ; sauf avis contraire une convocation individuelle avec l'ordre du jour sera envoyée.

Le comité.

Société d'apiculture de Marly et environs

Les membres de la société sont convoqués pour notre prochaine réunion qui aura lieu le 10 mars 1968, à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly-le-Grand, à 14 heures. Vous assisterez à la projection de divers films.

Le comité.

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Les membres de notre société sont priés d'assister à l'assemblée du printemps qui se déroulera dans la grande salle de l'Inter à Porrentruy, le dimanche 24 mars à 14 h. 30.

Ordre du jour de cette importante assemblée :

1. Ouverture et bienvenue ; 2. Protocole ; 3. Rapports du caissier, de l'inspecteur, des réviseurs et du président ; 4. Nomination de deux nouveaux réviseurs ; 5. Démissions et admissions ; 6. Sortie annuelle ; 7. Divers.

Dès l'ordre du jour terminé, nous aurons le plaisir d'admirer la projection de deux magnifiques films.

Invitation cordiale aux dames et enfants ainsi qu'aux nombreux non-membres.

Le comité.

Société d'apiculture de la Glâne, Romont

Nous informons les apiculteurs glânois, que des conférences avec projection sur les maladies des abeilles et travaux de printemps, auront lieu à

Orsonnens, dimanche 17 mars à 20 heures.

Vauderens, samedi 23 mars à 20 heures.

Viisternens-dt-Romont, dimanche 24 mars à 20 heures.

Romont, samedi 30 mars à 20 heures.

Torny-le-Grand, dimanche 31 mars à 20 heures.

Des annonces paraîtront en temps utile dans la presse locale.

Nous recommandons aux apiculteurs d'assister nombreux à ces conférences instructives, qui seront suivies d'une causerie.

Société genevoise d'apiculture

Notre réunion amicale mensuelle aura lieu le lundi 11 mars 1968, au local 4 rue de Cornavin, Café de la Grappe Genevoise à 20 h. 30 précises.

Sujet : L'inspecteur cantonal M. Chs Ruckstuhl et notre dévoué membre du comité M. Marc Buscarlet nous orienteront sur l'état sanitaire du rucher genevois. Leur causerie et les diapositives qui nous seront présentées nous permettront de parfaire nos connaissances sur les maladies des abeilles. Les participants au cours d'apiculture 1967 sont particulièrement invités.

Le comité.

L'abondance de matière nous oblige à remettre plusieurs correspondances au prochain numéro. Nous nous en excusons auprès des auteurs.

Réd.

RENOUVEAU

*Taches mauves, jaunes ou blanches comme neige,
Dans le gazon naissant, minuscules soleils,
Fleurettes si jolies, votre brillant cortège
Est le vrai messenger du printanier réveil.*

*Après le morne hiver et cette solitude,
Après les jours moroses, compagnons attardés,
Votre visage frais, chassant notre inquiétude,
A ce sourire clair depuis toujours aimé.*

*Mais vos pures corolles, si fragiles encore,
Ces pollens délicats, ces parfums si subtils
En verront-ils beaucoup de ces belles aurores,
Préludes aux jours nouveau de l'éclatant avril ?*

*Et déjà par les prés butinent tes abeilles.
Ecoute leur beau chant ; il te parle d'espoir.
Ne sois pas insensible à toutes ces merveilles,
Renouvelle tes forces pour de prochains devoirs !*

R. M.